# Contributions et taxes assimilées à la TVA

Des taxes et contributions sont applicables à certaines activités ou certaines catégories de professionnels. Considérées comme des taxes annexes à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), elles sont assises, liquidées et recouvrées comme la TVA, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de les déclarer et les payer en même temps que la TVA.

### **Diverses taxes et contributions**

Taxes et contributions	Activités taxées ou personnes redevables	Taux ou montants	Échéance	Articles du code général des impôts
l'audiovisuel public	artiful un poste ar	Tarifs en fonction du type d'établissement et du nombre d'appareils	Déclaration de la TVA : annuelle pour les exploitants soumis au régime simplifié ou lors de la déclaration du mois de mars ou du 1er trimestre	1605 et suivants
Taxe sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	bijouterie, qui vend	10 % de la valeur en douane pour les métaux précieux,  6 % de la valeur en douane pour les bijoux ou objets d'art, de collection ou d'antiquité, à partir de 5 000 €.	déclaration de la	150 VI à 150 VM
Taxe sur la publicité télévisée	-	20,60 € par message dont le prix HT est compris entre 1 521 et 9 150 €	Déclaration de la TVA + relevé avant le 25 de chaque mois indiquant le nombre de messages diffusés le mois	302 bis KA

8 Rue des Métiers ZA ACTILOIRE 49130 Sainte Gemmes Sur Loire Tèl : 02 41 74 30 60



Taxes et contributions	Activités taxées ou personnes redevables	Taux ou montants	Échéance	Articles du code général des impôts
1 11 1 4 1100 4	radio.	En fonction des recettes trimestrielles	Déclaration suivant la fin de chaque trimestre civil, ou à la fin de l'exercice pour les redevables soumis au régime simplifié	302 bis KD
	Sur les sommes versées par les	0,5 % de la fraction des versements annuels, hors TVA, afférent à chaque service de télévision, qui excède 11 millions d'€	Déclaration de	
Taxe sur les services fournis par les opérateurs de communications électroniques	l'Arcep.	1,3 % de la fraction du produit des abonnements qui excède 5 millions d'€		302 bis KH
Taxe sur certaines dépenses de publicité et de promotion (imprimés publicitaires, annonces et insertions dans les journaux gratuits)	Entreprises réalisant plus de 763 000 € HT de chiffre d'affaires.	1 % des dépenses HT	Déclaration de mars ou du 1er trimestre	302 bis MA

8 Rue des Métiers ZA ACTILOIRE 49130 Sainte Gemmes Sur Loire Tèl : 02 41 74 30 60



Taxes et contributions	Activités taxées ou personnes redevables	Taux ou montants	Échéance	Articles du code général des impôts
Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles	d'affaires réalisé l'année précédente	Tarif composé :  d'une part forfaitaire fixée à 90 € par exploitant  d'une part variable fixée à 0,19 % jusqu'à	pour les exploitants soumis au	302 bis MB
Redevances sanitaires d'abattage et de découpage	Toute personne qui fait abattre ou découper un animal dans un abattoir ou qui fait traiter du gibier sauvage dans un atelier agréé	Tarif fixé par animal de chaque espèce ou par tonne de viande	déalaration de la	302 bis N à R et 302 bis S à W
Redevances sanitaires sur les produits de la pêche et de l'aquaculture	nremière récention	Assise sur le poids des	Lors des échéances de déclaration de la TVA	302 bis WA à WB
Redevance sanitaire pour le contrôle du lait et des œufs	Centre de collecte, établissement de transformation du lait cru.  Établissement de fabrication ou de traitement d'ovoproduits	• Poids d'œufs de	Lors des	302 bis
	Huissiers de justice pour le compte du débiteur	Montant forfaitaire par acte:  • 13,04 € en 2016 • 14,89 € en 2017		302 bis Y

8 Rue des Métiers ZA ACTILOIRE 49130 Sainte Gemmes Sur Loire Tèl: 02 41 74 30 60



Taxes et contributions	Activités taxées ou personnes redevables	Taux ou montants	Échéance	Articles du code général des impôts
Taxe due par les concessionnaires d'autoroutes	Sur le nombre de kilomètres parcourus par les usagers	7,32 € par tranche de 1 000 km	Lors des échéances de déclaration de la TVA	302 bis ZB
Contribution sur les retransmissions sportives			Lors des échéances de déclaration de la TVA	302 bis ZE
Prélèvements sur les jeux et les paris				
Taxe sur les appareils de reproduction et d'impression	vendeur ou	3,25 % du prix HT	Lors des échéances de déclaration de la TVA	1609 terdecies
Taxe sur l'édition des ouvrages de librairie	Éditeur ayant réalisé un chiffre d'affaires TTC supérieur à 76 300 €	0,20 % du prix de vente des livres	Échéance semestrielle, lors de la déclaration de TVA de juillet et décembre	1609 duodecies
Taxe sur les ventes et locations de vidéogrammes	Activités de vente ou location de vidéogrammes (cassettes vidéos, DVD) à usage privé du public	pour les œuvres à	Lors des échéances de	1609 sexdecies B



Taxes et contributions	Activités taxées ou personnes redevables	Taux ou montants	Échéance	Articles du code général des impôts
Taxe sur les huiles alimentaires	Importateur, vendeur ou fabricant	Tarif forfaitaire en fonction du poids par nature d'huile		1609 vicies
professionnelle des garagistes (réparation de	d'entretien, de	0,75 % des rémunérations soumises à cotisations sociales	Lors des échéances de déclaration de la TVA	1609 sexvicies
Contribution sur les activités privées de sécurité		0,65 % sur les rémunérations versées aux salariés qui exécutent les prestations de sécurité (personnes morales)	Lors des échéances de déclaration de la TVA	1609 quintricies
Taxe d'embarquement et débarquement en Corse	transport public	Tarifs modulés selon le mode de transport et la distance parcourue. Dans la limite de 4,57 € par passager	échéances de	1599 vicies
Taxe sur les produits cosmétiques	Entreprise effectuant la première vente des produits concernés	Supprimée à partir du 1er janvier 2016		



Taxes et contributions	Activités taxées ou personnes redevables	Taux ou montants	Échéance	Articles du code général des impôts
Taxe annuelle de biologie médicale		Montant forfaitaire de 540 €	Déclaration de mars ou du 1er trimestre	1600-0 R
éoliennes	d'électricité située	Tarif annuel de 15 094 € par mégawatt installé	Déclaration de mars ou du 1er trimestre  Pour les non-redevables de la TVA, sur l'annexe à la déclaration de TVA déposée avant le 25 avril	1519 B

## Comment les déclarer

Ces différentes taxes doivent être déclarées en même temps que la déclaration de TVA de façon mensuelle, trimestrielle ou annuelle en fonction du régime d'imposition à la TVA du redevable.

## Textes de référence

• Code général des impôts

#### **Source**

• www.service-public.fr/professionnels-entreprises

